

# COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 6 avril 2010 à 20h30

### Convocation du 1<sup>er</sup> avril 2010

**Étaient présents** : LEMIRE Jean André, GARCIA Philippe, MEALLET Bertrand, BETES Françoise, JACQUET Agnès, BLANC Agnès, NAPIAS Christophe, MORGANTINI Carlo, ROUSSEIL Leslie, LOPEZ Maria, FERNANDEZ Natacha

**Absents excusés** : PATROUILLEAU Christian, ORTIZ GUERRERO Marie, FAURE Jean François  
procuration à M. LEMIRE

**Secrétaire de séance** : ROUSSEIL Leslie

En ouverture le compte rendu de la précédente réunion est lu et approuvé à l'unanimité.

#### **VOTE DES DES TROIS TAXES 2010 : Délibération 06/2010**

M. le Maire informe le conseil municipal que le montant total des dotations de l'état attribuées à la commune diminue et que par conséquent les marges de manœuvre financières de la commune vont se rétrécir en 2010.

M. Méallet présente plusieurs hypothèses de variation des taux des trois taxes.

Après un long débat trois propositions sont alors soumises au vote des conseillers

#### **Augmentation Taux 2010 produits 2010**

<b>Proposition 0, pas d'augmentation</b>			
Taxe Habitation (TH)	0%	15,57	53 530 €
Taxe Foncier Bâti (TFB)	0%	17,93	39 159 €
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	0%	46,58	10 154 €
			<b>102 843 €</b>
<b>Proposition 1</b>			
Taxe Habitation (TH)	0%	15,57	53 530 €
Taxe Foncier Bâti (TFB)	3,2%	18,50	40 412 €
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	0 %	46,58	10 154 €
			<b>104 096 €</b>
<b>Proposition 2</b>			
Taxe Habitation (TH)	1,2 %	15,76	54 172 €
Taxe Foncier Bâti (TFB)	1,2%	18,15	36 629 €
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	1,2%	47,14	10 276 €
			<b>104 077 €</b>

Proposition 0 : *une voix*, Proposition 1, *cinq voix.*, Proposition 2, *quatre voix*, Abstention, *deux voix*.

M. Morgantini justifie son vote contre par le fait que les retraites et les salaires eux n'augmentent pas, et que c'est toujours aux communes à compenser les baisses de recettes et qu'il s'oppose à ce principe. C'est donc une augmentation de 3,2% qui sera appliquée au taux de la Taxe du Foncier bâti.

Ce qui modifie les taux de la façon suivante :

- Taxe d'Habitation : inchangée à 15,57
- Foncier bâti : 17,93 à 18,50
- Foncier Non Bâti : inchangé à 46,58.

Il est à noter

- a) que pour un propriétaire résident les propositions 1 et 2 sont équivalentes au niveau de l'augmentation globale (1,2%)
- b) que la décision du conseil n'alourdira ni la fiscalité des résidents non propriétaires, ni celle des exploitants propriétaires
- c) 1,2 % est l'augmentation du coût de la vie

#### **VOTE DU BUDGET 2010 : délibération n°07/2010 (unanimité)**

Ce budget 2010 s'équilibre en section de fonctionnement à 682 612,00 € votés par chapitre et en section d'investissement à 401 467,44 € votés par programme.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	682 612,00 €	RECETTES	682 612,00 €
011 Charges à caractères général	234 230,79 €	002 Excédents antérieur 2009 reporté	294 649,00 €
012 Charges de personnel	170 000,00 €	70 Produits Sce Domaine et Vtes diverses	16 000,00 €
022 dépenses imprévues	31 627,31 €	72 Travaux en régie	30 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	177 594,90 €	73 Impôts et Taxes	136 081,00 €
65 Autres charges de gestions courante	45 000,00 €	74 Dotations, Subventions, Participations	157 882,00 €
66 Charges financières	15 000,00 €	75 Autres Produits de gestion courantes	32 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	7 500,00 €	77 produits exceptionnels	16 000,00 €
042 opéré d'ordre	1 659,00 €		

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES	401 467,44 €	RECETTES	401 467,44 €
VOIRIE	57 993,03 €	1068 Excédent de fct capitalisé	2 666,41 €
Acquisition Matériel	10 000,00 €	FDAEC	10 842,00 €
Acquisition Terrain Cimetière	4 000,00 €	FIAEC	9 521,00 €
Bâtiments Communaux	10 000,00 €	restes à réaliser (subventions)	13 808,00 €
Eclairage public	10 000,00 €	réserve parlementaire	10 000,00 €
étude clocher	5 000,00 €	44 aménagement bourg subventions cg	55 536,00 €
Aménagement Bourg	210 000,00 €	44 aménagement bourg subventions cr	18 750,00 €
Restaurant	28 000,00 €	44 aménagement bourg subventions dge	61 308,85 €
tvx en régie	30 000,00 €	Virement section investissement	177 594,90 €
Opérations Financières (capital emprunt)	20 000,00 €	00II Opé. Ordre sect° Investissement	1 659,00 €
déficit 2009 reporté 0001	16 474,41 €	FCTVA	39 781,28 €

**FDAEC 2010 : Délibération 08/2010 (Unanimité)**

M. FATH Bernard, conseiller général du canton de La Brède, a informé M. le Maire que la somme allouée à notre commune dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes est de 10841,63€. Les règles d'attribution ont un peu changé : les travaux de voirie ne sont plus obligatoires et le financement de la commune doit être au moins égal à 20% du montant HT des réalisations.

Monsieur le Maire propose les réalisations et le plan de financement associé comme suit

Description des réalisations	montant HT	montant TTC
Agrandissement et réfection local terrain de la croix	5 175,81 €	6 190,27 €
Achats chaises et tables pour salle des gravettes	2 742,00 €	3 279,43 €
Purge sur affaissement route de boutric	2 450,00 €	2 930,20 €
Réparation d'un ravinement rte du rabey	3 300,00 €	3 946,80 €
<b>Totaux</b>	<b>13 667,81 €</b>	<b>16 346,70 €</b>
Plan de financement	FDAEC	Commune
Agrandissement et réfection local terrain de la croix	4 140,65 €	2 049,62 €
Achats chaises et tables pour salle des gravettes	2 193,60 €	1 085,83 €
Purge sur affaissement route de boutric	1 960,00 €	970,20 €
Réparation d'un ravinement rte du rabey	2 547,38 €	1 399,42 €
<b>Totaux</b>	<b>10 841,63 €</b>	<b>5 505,07 €</b>

**Prime du Personnel : Personnel contractuel : Délibération n° 09/2010 : (unanimité)**

Une enveloppe de 300 € sera répartie, par M. le Maire, entre les agents communaux qui peuvent prétendre à cette indemnité.

En fin de séance, Monsieur le Maire remet à chaque conseiller présent le rapport d'activité 2009 de la Communauté de Communes de Montesquieu : *Fin de séance, 22h30*